CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E85050** **VALABLE JUSQU'AU** **17/11/2026**

ÉDITÉ LE 29/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/01/2007

Raison sociale : FONTAINE FERMETURES

Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 29/04/2025

Capital : 40 000

56 AVENUE RAOUL ALADENIZE
18500 MEHUN-SUR-YEVRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES 2007 B 50

Siret : 494 053 895 00020

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 0027715

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB13563433

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TDCB13563426

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/08/2025

Téléphone : 02 48 57 14 03 **Fax :**

Portable : 06 59 64 71 05

Responsabilité légale :
DA COSTA GUILLAUME PRÉSIDENT

Site Internet : fontainefermetures.com

E-mail : fontaine.fermetures@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 193 286 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	6	18/11/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/06/2026 17:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.